

Nombre :
de Membres en exercice 26
de Présents 16
de Votants 23
Quorum 14

Date de convocation : 15 mai 2024

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
21 MAI 2024 - 20 heures
Liste des délibérations**

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-et-un mai, le Conseil municipal de la Commune de Val-au-Perche,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal du Theil-sur-Huisne, sous
la présidence de M. Sébastien THIROUARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. THIROUARD, MMES GEORGET, VAIL, M. PLESSIS, MME MOUSSET, MM. VALLET,
TRUILLET, MME COUVRET, MM. MAUFAY, POLICE, FRANCOIS, CONON, MMES TURMEL, PIGEOT, MOULIN,
CREMADÈS.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. LHERAULT (pouvoir à M. THIROUARD), ANDRÉ (pouvoir à M. POLICE), DUBOIS
(pouvoir à M. FRANCOIS), MMES SEMELY (pouvoir à MME MOUSSET), PAPILLON (pouvoir à Mme GEORGET),
TRÉVIN (pouvoir à M. PLESSIS), M. GARNIER (pouvoir à M. MAUFAY).

ABSENTS : MMES PICHON-COEURJOLY, GUILLIN, M. DENECHAUD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME MOULIN.

Monsieur le Maire ouvre la séance, et propose d'ajouter le point suivant « Avenant pour la prolongation de
durée du marché actuel de fourniture de carburants » : le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, cet
ajout.

Il propose l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 avril 2024
3. Gîte communal de Gémages :
 - 3.1. Instauration des tarifs de location,
 - 3.2. Approbation de la charte du réseau « Gites de France et Tourisme Vert »,
 - 3.3. Approbation du mandat de commercialisation « Loisirs Accueil Orne ».
4. Sport et vie associative :
 - 4.1. Convention avec le Tour de l'Orne Cycliste.
5. Station-service communale :
 - 5.1. Avenant pour la prolongation de durée du marché actuel de fourniture de carburant,
 - 5.2. Approbation du marché pour la fourniture de carburant,
 - 5.3. Avenant au contrat de maintenance des équipements de la station-service.
6. Finances :
 - 6.1. Décision Modificative n°1 sur le Budget Primitif 2024 de la Commune.
7. Mobilité :
 - 7.1. Avis sur le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la Communauté de Communes des Collines du Perche
Normand.
8. Environnement :
 - 8.1. Approbation d'une convention de partenariat avec « Le Rucher du Beau Verger ».
9. Informations diverses
10. Questions diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme MOULIN a été désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 avril 2024

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

3. Gîte communal de Gémages

3.1. *Instauration des tarifs de location*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme indiqué dans le tableau ci-dessous les tarifs de location du gîte.

Tarifcation pour 15 personnes	Nombre nuits	Tarif	Taxe de séjour	Caution	Commission de la plateforme de réservation
Du vendredi au vendredi matin	7	750,00 €	0,70 € par personne et par nuitée	1 000,00 €	10 %
Du lundi au vendredi matin	4	490,00 €	0,70 € par personne et par nuitée		
Week-end - 2 nuits (du vendredi au dimanche)	2	390,00 €	0,70 € par personne et par nuitée		
Week-end - 3 nuits (du vendredi au lundi)	3	490,00 €	0,70 € par personne et par nuitée		
A la nuitée supplémentaire (du lundi au vendredi)	1	140,00 €	0,70 € par personne et par nuitée		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme indiqué dans le tableau ci-dessus les tarifs de location du gîte.

3.2. *Approbation de la charte du réseau « Gîtes de France et Tourisme vert »*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette charte du réseau « Gîtes de France et Tourisme vert » pour une adhésion pour 2024 de 475 € (300 € de droits d'entrée et 175 € de cotisation pour 6 mois).

3.3. *Approbation du mandat de commercialisation « Loisirs Accueil Orne »*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le mandat de commercialisation ainsi que tout avenant à venir avec « Loisirs Accueil Orne », une plateforme de réservation en ligne, moyennant une commission de 10 % pour les gîtes de groupe du montant des locations. Ce mandat sera conclu pour une durée pour 12 mois, renouvelable tacitement.

4. Sport et vie associative

4.1. *Convention avec le Tour de l'Orne Cycliste*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention avec le tour de l'Orne cycliste pour accueillir une étape le 8 septembre 2024 sur la commune, ainsi que la participation financière de la Commune (2 500 € + 1 000 € éventuellement pour le parrainage du maillot du leader).

5. Station-service communale

5.1. *Avenant pour la prolongation du marché actuel de fourniture de carburant 2020-2024*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prolonger le marché actuel de fourniture de carburant jusqu'au 30 juin 2024 pour les deux titulaires CPO et ROSSI, Cet avenant ne bouleverse pas l'économie du marché et ne change pas l'objet du marché.

5.2. *Approbation du marché pour la fourniture de carburant 2024-2028*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir les 3 fournisseurs suivants : DYNEFF, CPO, ROSSI afin de pouvoir les consulter à chaque approvisionnement en retenant le moins-disant suivant les cours pétroliers.

5.3. *Avenant au contrat de maintenance des équipements de la station-service*

Ce contrat est d'une durée de 5 ans (jusqu'au 10 juin 2025) et ne prévoit pas d'intervention les dimanches et jours fériés. En 2024, le montant de la prestation était de 5 372.00 € HT, soit 6 446.40 € TTC.

Afin d'y remédier et éviter la fermeture de la station-service, il est proposé au Conseil municipal un avenant au contrat de maintenance qui permettra un dépannage 7 jours sur 7. L'incidence financière pour cette année serait de 622 € HT, soit 746.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter l'avenant au contrat de maintenance qui permettra un dépannage 7 jours sur 7.

6. Finances

6.1. *Décision Modificative n°1 sur le Budget Primitif 2024 de la Commune*

Afin de tenir compte de la cotisation et des droits d'entrée au réseau « Gîtes de France », de la participation financière de la Commune au comité d'organisation du Tour de l'Orne Cycliste, et du remplacement de l'horloge de l'église de l'Hermitière, le Conseil municipal accepte à l'unanimité les transferts de crédits qui suivent :

<i>section de fonctionnement</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>	<i>Observations</i>
6281 Concours divers (cotisations...)	450,00 €		cotisation et droits d'entrée Gîtes de France
65748 Subventions de fonctionnement aux associations	2 500,00 €		comité d'organisation du Tour de l'Orne Cycliste 2024
6815 Provisions pour risque	-4 546,00 €		prélèvement pour équilibre de la section (solde avant DM : 69 771,89 €)
O23 Virement à la section d'investissement	1 596,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	

<u>section d'investissement</u>	<u>dépenses</u>	<u>recettes</u>	<u>Observations</u>
2313-op 2402 bâtiments 2024	1 596,00 €		remplacement horloge de l'église de L'Hermitière : devis BIARD ROY pour 1 596 € TTC
021 Virement de la section de fonctionnement		1 596,00 €	
TOTAL	1 596,00 €	1 596,00 €	

7. Mobilité

7.1. Avis sur le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- émet un avis favorable sur le projet de Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

8. Environnement

8.1. Approbation d'une convention de partenariat avec « Le Rucher du Beau Verger »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention avec « Le Rucher du Beau Verger » qui fixe les conditions d'implantation des ruches doit être mise en place avec l'exploitation apicole, étant entendu qu'il n'y aura pas de contrepartie financière.

9. Informations diverses

- Arrivée du docteur KANGA, médecin généraliste : démarrage des consultations en juin,
- Présentation du rapport du Territoire Energie 61 concernant les bornes rechargeables,
- Réunion publique pour la présentation des études de faisabilité de raccordement sur le secteur de l'assainissement collectif,
Mardi 11 juin 2023 à 18h00 à la salle des fêtes de La Rouge (pour les administrés de la route de L'Aiguillon – La Rouge, La Bellangerie-Mâle)
Mardi 11 juin 2023 à 20h15 à la salle des fêtes de L'Hermitière (pour les administrés du centre bourg de Gémages et de L'Hermitière),
Mercredi 12 juin à 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Agnan-sur-Erre (pour les administrés du centre bourg de Saint-Agnan-sur-Erre),
- Inauguration du gymnase : lundi 1^{er} juillet à 17h00 (date à confirmer),
- La piste de roller pourrait être inaugurée ce même jour,
- La signature de l'acte de vente de la 1^{ère} parcelle du lotissement rue Robert Bensley aura lieu le lundi 3 juin 2024.

10. Questions diverses

- Mme VAIL, Adjointe au Maire en charge des Séniors, informe que le repas du 08 mai s'est bien passé, avec 110 convives. Cependant, l'animation n'a pas donné satisfaction.
- Mme MOUSSET, Adjoint en charge de la Vie Associative, informe qu'une réunion de jumelage aura lieu le mardi 28 mai 2024 pour préparer la rencontre des 22 et 23 juin 2024.
- Mme MOULIN, Conseillère municipale déléguée au Commerce, informe que le local éphémère est actuellement loué par un vendeur de matériel paramédical. Il reste des créneaux disponibles pour l'utilisation de ce commerce éphémère. Ce local peut être loué à la semaine ou au mois

- Mme TURMEL, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, informe que le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) était présents aux 6 cérémonies du 8 mai dernier ainsi qu'à la manifestation du 9 mai pour le passage de la flamme de la Liberté. Une journée « nettoyage de la nature » aura lieu le 8 juin prochain, organisée par le CMJ : départ depuis la place de l'église de La Rouge à 14h30 puis la journée se terminera à Saint-Agnan-sur-Erre.
- Mme GEORGET, Maire déléguée de Mâle, donne toutes les informations concernant la fête du 80^{ème} anniversaire du débarquement du 25 au 27 mai 2024. Elle informe également qu'une exposition est en cours dans la salle des mariages sur le thème « La Normandie, une Histoire Européenne ».
- M. VALLET, Maire délégué de Gémages, indique que de nombreux chemins de Gémages ont été dégradés par les pluies récentes. M. POLICE, Conseiller municipal délégué à la Voirie, précise qu'après les intempéries, un point sera fait.
- M. PLESSIS, Adjoint en charge de la Culture, informe qu'il assistera le 28 mai prochain avec Mme COUVRET et M. FRANCOIS, à une réunion sur la prévention des feux de forêt suite aux changements climatiques. La soirée guinguette aura lieu le samedi 25 mai 2024 à l'embarcadère.
- M. POLICE, Conseiller délégué à la Voirie, fait un point sur le déploiement en cours pour la fibre. Les techniciens sont actuellement sur la route de la Tuterie – La Rouge et sur la RD 288 – Mâle.

LA SEANCE EST LEVEE A 21 HEURES 55.

Fait et délibéré ce jour,
La secrétaire de séance,

Mme Heidi MOULIN

Le Maire,

M. Sébastien THIROUARD

